

Formulaire CH@WORLD: **A754**

Représentation suisse à : Alger	
Pays : ALGÉRIE	Date de la dernière mise à jour : 31.08.2021

Rapport économique Algérie

août 2020 - août 2021

0 Résumé

La **pandémie de COVID-19** et le confinement très strict appliqué par les autorités a fortement impacté l'économie algérienne en 2020, via notamment la baisse des prix et revenus du pétrole, la limitation des activités qui a touché tant les entreprises que le secteur informel, ainsi que les difficultés d'import-export. A cela s'ajoute la **paralysie de certaines entreprises d'Etat** dont les hauts fonctionnaires ont été appréhendés suite au mouvement protestataire Hirak et au changement de gouvernement qui s'en est ensuivi.

En réaction le **PIB s'est contracté** (-5.5%) en 2020 et les **réserves de change** ont continué de fondre pour se retrouver à 44 Mia USD en juillet 2021 contre 53 Mia USD en décembre 2019 (elles étaient encore de 195 Mrd USD fin 2013).

Confronté à cette situation ainsi qu'à la pression d'une croissance démographique continue le gouvernement est conscient de l'importance de réduire la dépendance aux hydrocarbures et de diversifier l'économie, comme annoncé dans le **plan de relance économique** (2020-2024) publié en juillet 2020, lequel contient cependant peu de mesures concrètes.

D'autre part le gouvernement a annoncé en 2021 des mesures ciblées pour la **réduction des importations** et par là du déficit commercial creusé par la baisse des prix des hydrocarbures.

En juin 2020 il avait pourtant décidé la **suppression de l'effet rétroactif de la règle de 49/51%** pour les entreprises étrangères, à l'exclusion des activités revêtant un caractère stratégique. Cependant en mars 2021 une nouvelle régulation portant sur l'enregistrement des entreprises actives dans l'**importation pour la revente en l'état** a été annoncée : les entreprises doivent à présent créer une nouvelle entité pour chacun de leurs sous-secteurs d'activités, selon une classification détaillée appliquée par l'administration des douanes. Chaque nouvelle entité sera soumise à la règle 49/51%. La date butoir pour la mise en conformité a d'abord été définie au 31 décembre 2021, puis ramenée au 31 octobre 2021.

Les **échanges commerciaux avec la Suisse** ont baissé dans leur ensemble entre 2019 et 2020, avec un recul des exportations suisses vers l'Algérie de -20.4% en 2020 par rapport à 2019, pour un total de 275 Mio CHF. Par contre les importations de la Suisse depuis l'Algérie ont augmenté : la Suisse a importé en 2020 des marchandises algériennes pour une valeur totale de CHF 67.75 Mio CHF, une augmentation de +31.6% par rapport à 2019.

Du point de vue des **investissements** le pays continue de présenter un potentiel indéniable, même s'il est toujours desservi par une forte **imprévisibilité** au niveau des changements de législation et une **bureaucratie** très lourde. Des réformes en termes de **digitalisation**, de **modernisation** de l'économie et plus spécifiquement du **secteur financier** restent cruciales pour l'amélioration du climat d'affaires.

Le coût modeste de la **main d'œuvre**, le niveau de **formation** relativement élevé, l'emploi large de la langue **française** ainsi que le voisinage avec le **marché européen** demeurent des avantages significatifs.

1 Problèmes et enjeux économiques

1.1 Evolution conjoncturelle 2020/21

Les **hydrocarbures** (pétrole et gaz naturel) constituent classiquement la pierre angulaire de l'économie algérienne (95% des exportations). Ce secteur est cependant confronté à la **baisse des prix** internationaux (64 USD par baril en 2019, 42 USD en 2020), qui mettent en soi en difficulté le modèle d'Etat rentier. A cela s'ajoute une **productivité** relativement basse, à laquelle il faudrait pallier avec de nouveaux investissements en termes d'exploration. La **pandémie de Covid-19** (mesures de confinement, difficultés d'import-export dans un pays aux frontières fermées, demande globale en baisse) a encore accéléré la baisse des revenus.

En juillet 2020 le gouvernement a annoncé un **plan de relance économique** (2020-2024) pour **réduire la dépendance aux hydrocarbures**. Ce plan s'appuie sur les nouveaux moteurs de croissance économique mettant en valeur les ressources naturelles et en prenant en considération les impacts environnementaux selon la logique **développement durable** ainsi que l'amélioration des **conditions-cadre** pour des **investissements** directs étrangers et **l'entreprenariat**. La diversification de l'économie est annoncée comme priorité, mais les **mesures concrètes** manquent encore.

L'Algérie souhaite également mettre en place un **nouveau modèle énergétique à l'horizon 2030** prenant en compte diverses sources d'énergie renouvelables disponibles telles que l'éolien, la géothermie, la biomasse, l'hydroélectricité, ainsi que les vecteurs énergétiques tel que l'hydrogène produit à partir d'énergie solaire. Actuellement la mise en œuvre du plan prend du retard, l'énergie solaire représente par exemple à peine 1% des 15.6 gigawatts consommés à l'échelle nationale.

L'Algérie a enregistré une augmentation significative de ses **exportations de gaz** durant le premier trimestre 2021 grâce à l'augmentation de sa production, conjuguée au renforcement de la demande. Le pays raffine une petite partie de son pétrole, mais l'essentiel est exporté sous forme brute. Les importations de produits pétroliers raffinés ont baissé, faisant économiser plus de 700 Mio USD au courant de cette même année.

Les **exportations** étaient de 23.8 Mrd USD en 2020 contre 35.8 Mrd USD en 2019, soit une baisse de 33.5% (N.B. le secteur pétrolier a chuté de 35% au courant de l'année 2020), tandis que la valeur des **importations** en 2020 a reculé de 18% (34.4 Mrd USD) par rapport à l'année 2019 (42 Mrd USD). L'Algérie a par contre connu, au courant du 1^{er} trimestre 2021, un rebond de 64,56% des exportations hors hydrocarbures par rapport à la même période de l'année écoulée, avec une valeur de 1.14 Mrd CHF¹, représentant 10.54% de la valeur totale des exportations algériennes.

Le taux de couverture des importations par les exportations est de 69%. Ce déficit de la balance commerciale (10.6 Mrd USD en 2020² vs. 6.11 Mrd USD en 2019) a conduit à une chute des **réserves de change** à 42 Mrd USD à fin 2020 alors qu'elles étaient de 179 Mrd USD à fin 2014 (niveau le plus haut 195 Mrd USD fin 2013).

En réaction au déficit de la balance commerciale de nouvelles dispositions ont été publiées en mars 2021 concernant les produits d'**importation pour revente en l'état** : les entreprises importatrices dont le registre du commerce comprend plusieurs codes d'activité relatifs à l'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, ne peuvent désormais inscrire sur un seul et même registre du commerce que des codes d'activité homogènes relevant d'un seul sous-groupe. Si les entreprises souhaitent continuer à importer des biens compris dans de codes d'activité ne relevant pas du même sous-groupe, ces codes d'activité devront être exercés par des sociétés commerciales distinctes. La création de nouvelles entreprises pour chaque sous-groupe d'activités d'importation crée ainsi un

¹ Source : ministère du Commerce

² Source : ministère du Commerce

fardeau administratif très lourd, avec des répercussions significatives sur les prix des produits. Fin août 2021 le ministère du commerce a encore confirmé sa volonté de « serrer la vis » sur les importations en exigeant que les entreprises importatrices se soient mises en conformité au 31 octobre 2021, alors que l'échéance prévue précédemment était le 31 décembre 2021.

La suppression, en juin 2020, de l'**effet rétroactif** de la **règle de 49/51%** également pour les entreprises étrangères importatrices de biens destinés à la revente en l'état était une bonne nouvelle.³ Cependant les dernières régulations au sujet de la revente en l'état forcent les entreprises importatrices concernées à créer de nouvelles entités qui seront, elles, soumises à la règle de 49/51%.

Le **PIB** a baissé de 5.5 % en 2020 après une très faible croissance de 0.7 % en 2019 et 1.4% en 2018⁴. La loi de finances 2021 table sur une croissance du PIB de 4%, une croissance hors hydrocarbures de 2.4 % et un taux d'inflation de 4.5%.

1.2 Défis structurels

La **structure** de l'économie officielle reste dominée par les **grandes entreprises étatiques**, peu performantes. Elles sont de plus lourdement impactées par la **mise en détention de la plupart des oligarques algériens** actif dans les hydrocarbures, l'immobilier et l'agriculture suite au mouvement populaire « **Hirak** ». Les entreprises concernées sont pratiquement à l'arrêt, avec de lourdes créances auprès des organismes publics d'assurance. Une procédure de nationalisation de ces entreprises est entamée (p.ex. nationalisation du groupe ETRHB et toutes ses filiales, groupe KouGC). Le secteur du bâtiment et des travaux publics a été tout particulièrement touché avec 60% des entreprises ayant cessé leurs activités et des milliers d'emplois perdus. Le gel des marchés publics a provoqué un net accroissement des « factures en souffrance » et du chômage ainsi qu'une baisse de la confiance des investisseurs. Les entreprises algériennes ont perdu en moyenne 50% de leur chiffres d'affaires en 2020, dont une majorité de PME. Les **banques s'abstiennent actuellement largement d'octroyer des crédits** aux entreprises privées.

La Banque d'Algérie a présenté le 1 juillet 2021 un **programme de refinancement monétaire** d'une durée fixée à une année, consistant à émettre 2'100 Mrd de dinars (14.2 Mrd CHF), destinés à redynamiser l'activité crédit au profit des entreprises et de la croissance. Cette période conjoncturelle, si elle se prolonge, avec de surcroît la réticence à recourir au financement étranger, risque de déclencher une **forte inflation**. En 2020 le dinar a perdu près de 10% de sa valeur par rapport au dollar et 17.7% de sa valeur par rapport à l'Euro.

Les emprunts de l'Etat auprès de la Banque d'Algérie ont induit une nette augmentation de la **dette intérieure publique** et qui représente 51.4 % du PIB (45.7 % du PIB en 2019). La **dette extérieure brute** est de l'ordre de 2.3 % du PIB alors qu'elle était de 2.5 % en 2019. Les réserves en devises ont graduellement baissé, pour atteindre un niveau couvrant seulement 12 mois d'importations à la fin de 2020, alors qu'il en couvrait 13.6 mois à la fin de 2019. En outre et afin de fournir aux banques une liquidité supplémentaire pour financer l'économie, la Banque d'Algérie a nettement baissé le ratio des réserves obligatoires à 2% en 2021 alors qu'il était encore de 12 % en février 2019.

Le gouvernement a de plus en plus de peine à maintenir sa **politique sociale** de subventions à grande échelle (farine, essence, etc). Selon certaines sources le coût de cette politique serait de 17% du budget gouvernemental, dont la moitié pour les subventions liées à l'essence.

³ Art 49 LFC 2021 : « Demeurent assujetties à une participation d'actionnariat national résident à hauteur de 51%, l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état et celles revêtant un caractère stratégique, relevant des secteurs définis à l'article 50 de la loi n° 20-07 du 12 Chaoual 1441 correspondant au 4 juin 2020 portant loi de finances complémentaire pour 2020, à l'exclusion des activités d'hydrocarbures et les activités minières ».

⁴ Source CNUCED

L'agriculture, un domaine à très haut potentiel, contribue au PIB à hauteur de 12.4% (25 Mrd USD) et garantit plus de 2.5 millions d'emplois directs (9.7% de la population active). Les principales cultures sont le blé, l'orge, l'avoine, les agrumes, les raisins de cuve, les olives, le tabac et les dattes. La stratégie du gouvernement se focalise sur les développements des filières stratégiques telles que le blé tendre, le maïs, les cultures sucrières et les oléagineux afin de réduire le déficit alimentaire du pays (-10 Mrd USD en 2020). En raison des subventions sur certains produits importés (notamment le lait et le blé), les investissements dans l'agriculture restent toutefois en deçà de leurs possibilités. La crise provoquée par la **pandémie de Covid-19** ne semble pas avoir eu d'impact négatif sur le secteur primaire. Des perturbations sont cependant attendues en raison notamment de l'affaiblissement des investissements agricoles depuis le début de la pandémie.

Le secteur industriel contribue à 37.4% du PIB et emploie 30.7% de la population. La préparation industrielle des aliments, le textile, les produits chimiques, les métaux et les matériaux de construction sont les principales activités du secteur, qui a enregistré une chute de 7% durant le 1^{er} semestre 2020. L'industrie **automobile** est à l'arrêt depuis pratiquement 2 ans. Le coréen Kia et l'allemand VW ont mis la clé sous le paillason, Renault et Peugeot restent, mais avec des usines à l'arrêt. Le secteur **manufacturier** a également été gravement touché en raison des fermetures temporaires d'usines, de la mise au chômage des travailleurs et de la paralysie des chaînes d'approvisionnement nationales et internationales. Fin mars 2021, l'industrie **pharmaceutique** a été classée parmi les secteurs stratégiques, protégée par la règle 49/51%, et a même fait l'objet de la création d'un ministère sectoriel en juin 2020. En couvrant actuellement 52% des besoins en médicaments, il demeure l'un des secteurs qui a réussi à gagner des parts de marché face aux importations en diminution de 1.7 Mrd USD en 2009 à 1.1 Mrd en 2019. S'agissant du **ciment**, l'Algérie est passé d'importateur à exportateur.

Le secteur **pétrolier et gazier** représente la majeure partie des revenus et la quasi-totalité des revenus d'exportation. L'Algérie est le premier pays exportateur de gaz naturel liquéfié (GNL) et le quatrième exportateur de gaz naturel au monde. Le pays se classe à la 16^e place pour les réserves de pétrole et la 11^e place pour les réserves de gaz confirmées. Les **minerais** extraits en grandes quantités sont le fer, le plomb, le phosphate, l'uranium, le zinc, le sel et le charbon. Le gouvernement prévoit de recenser ces richesses et n'exclut pas de s'associer avec d'autres pays pour leur exploitation. Les autorités algériennes ont notamment conclu un accord avec un consortium composé d'entreprises chinoises pour développer un grand projet d'exploitation de fer qui permettrait l'extraction de milliards de tonnes de réserves de ce gisement, avec un objectif de devenir le premier producteur d'acier en Afrique.

Les services (secteur tertiaire) représentent 41% du PIB et emploient 59% de la population active, dont 2/3 sont employés dans les services marchands et 1/3 dans les services non marchands. La fermeture des frontières du pays depuis mars 2019 a fortement impacté le secteur du **tourisme**, les pertes sont colossales : plus d'un millier d'agences de voyages ont déjà fermé, les hôtels fonctionnent à moins de 10% de leurs capacités. La compagnie aérienne nationale Air Algérie n'a pas volé durant plus d'une année, son déficit est estimé à plus 680 Mio USD. Le tourisme reste en soi un secteur à très haut potentiel, les défis principaux restant la politique de visa, le manque de culture du service et les défis d'acceptation du tourisme par les populations locales. À noter également un grand potentiel dans le secteur des **nouvelles technologies** comme la numérisation. Le secteur **bancaire** algérien est dominé par les banques publiques, qui souffrent de niveaux élevés de prêts improductifs aux entreprises publiques (SOE). Sur les 20 banques opérant en Algérie, six banques publiques conservent la part du lion du marché. Toutes les banques privées sont étrangères.

L'**économie informelle-parallèle** contribue à 50-60% au PIB en échappant à toute traçabilité, comptabilité ou fiscalité. Les indemnités de chômage étant minimales (44CHF/mois) les personnes n'ayant trouvé aucun emploi dans le secteur formel sont rapidement forcées à choisir l'option de l'informel, qui reste un secteur essentiel et dynamique pour l'emploi.

Le **taux de chômage** 2020 est officiellement à 14.2%, selon le FMI, un chiffre considérablement plus élevé chez les jeunes (26.9% en 2019 selon l'OIT), les femmes ainsi que les diplômés de l'université du fait d'une inadéquation entre les compétences et le marché

du travail. 52.2% des chômeurs n'ont aucun diplôme, d'où l'importance de l'introduction d'un système de formation professionnelle.

1.3 Implications pour les intérêts économiques suisses dans le pays

Les **échanges commerciaux avec la Suisse** sont actuellement en baisse, avec un recul des **exportations** suisses vers l'Algérie de -20.4% en 2020 par rapport à 2019, pour un total de 275 Mio CHF. Les produits des industries chimiques et pharmaceutiques continuent à représenter, comme les années précédentes, la part du lion des exportations avec 65.3 % du total, soit l'équivalent de 179.6 Mio CHF. Suit la catégorie machines/appareils/électronique, qui représente 14.6% des exportations totales. La Suisse a **importé** en 2020 des marchandises algériennes pour une valeur totale de CHF 67.75 Mio CHF (+31.6% par rapport à 2019), principalement des hydrocarbures (82.1% du volume total des importations).

Une trentaine d'entreprises suisses sont présentes en Algérie, en partie rassemblées depuis 2018 dans le « Club d'affaires algéro-suisse » qui a déposé en 2021 sa demande de transformation en **Chambre de commerce algéro-suisse** auprès des autorités algériennes.

La **suppression de l'effet rétroactif de la règle 49/51** a été un soulagement pour les entreprises suisses établies en Algérie, même si cette règle reste en vigueur pour la revente en l'état par des entreprises nouvellement enregistrées et les secteurs stratégiques (dont les produits pharmaceutiques, première catégorie d'exportations de biens de la Suisse vers l'Algérie).

Par contre les nouvelles règles visant à contraindre **l'importation et revente en l'état** les affectent lourdement les entreprises suisses, et pourraient conduire certaines d'entre elles à revoir drastiquement leurs stratégies pour le marché algérien.

Afin de renforcer son secteur **touristique** l'Algérie cherche toujours partenariats avec des opérateurs étrangers dans la formation professionnelle hôtelière. Malgré la différence structurelle des deux économies nationales, le modèle suisse reste intéressant.

Le domaine des **énergies renouvelables**, auquel le gouvernement algérien souhaite donner une importance accrue, présente également un intérêt de coopération avec la Suisse. Notamment pour ce qui est de l'énergie **hydraulique**, ressource sous-exploitée en Algérie.

2 Accords internationaux et régionaux économiques

2.1 Politique, priorités du pays

L'Algérie continue de montrer une certaine réticence quant au démantèlement des droits de douanes, et ce afin de préserver sa production nationale.

L'année 2020 a été marquée par une réévaluation globale de l'Accord d'association avec l'Union européenne et l'entrée en vigueur de l'adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

2.1.1. Accord d'association entre l'Algérie et l'Union Européenne (UE)

L'UE est le principal partenaire stratégique de l'Algérie en terme d'échanges commerciaux. Les pays de l'UE sont les principaux fournisseurs de l'Algérie avec un volume total d'importation de 14.8 Mrd USD en 2020 l'AA en baisse de 10.4% par rapport à 2019.

Historique de l'accord : l'Accord d'Association (AA) est entré en vigueur en 2005 dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen. Selon les termes de l'accord les marchandises provenant des pays de l'UE bénéficient d'un tarif douanier de 15% contre de 30 % pour les autres pays à travers le monde. L'AA comprend outre les questions liées au commerce des éléments

relatifs à la coopération économique et financière, aux flux d'investissement et aux aspects politiques, sociaux et culturels. Étant donné que la balance commerciale hors hydrocarbures est restée déséquilibrée et que des pertes en droits de douane importantes ont été subies, l'Algérie a décidé en janvier 2016 de prolonger les délais du démantèlement tarifaire.

Début 2020, le nouveau gouvernement a fait le constat des répercussions négatives des accords de libre-échange, particulièrement celui de l'association avec l'UE. En septembre 2020, l'Algérie a demandé le report de l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange avec l'Union européenne. Elle a justifié cela en indiquant que l'arrivée des investissements directs étrangers n'avait pas eu lieu, alors que la balance commerciale avec l'UE continue d'être en défaveur de l'Algérie.

L'Algérie a également plaidé pour de « nouveaux outils » permettant de ne pas limiter la coopération aux échanges commerciaux. Les deux parties ont signé une convention de financement au secteur de l'agriculture, qui contribuera à améliorer la gestion de l'eau et soutenir l'agro-industrie. Cet accord comporte le démantèlement tarifaire graduel à l'importation jusqu'à 2021 pour atteindre 0 % des taxes douanières.

2.1.2 Zones de libre-échange GZALE et ZLECAf

L'intégration régionale dans le monde arabe et africain reste très faible, ce qui ne reflète pas la fonction de « pont entre l'Afrique et l'Europe » qu'Alger souhaite exercer.

Les échanges dans le cadre de l'accord avec les pays de la l'Accord de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE), ont enregistré une baisse de 9.6% en 2020 par rapport à l'année précédente, passant de 1.3 Mrd USD à 1.2 Mrd USD.

L'Algérie a ratifié fin 2019 l'accord ZLECAf, qui est entré en vigueur en janvier 2021. L'accord prévoit la suppression des droits de douane pour 90 % des lignes tarifaires sur 5 ans pour les pays les plus développés et sur 10 ans pour les pays les moins développés. L'Algérie ambitionne également d'ouvrir des banques publiques dans les pays africains avec lesquels elle entretient des relations étroites.

2.1.3 Echanges dans le cadre de l'Accord Commercial Préférentiel Algéro - Tunisien

La Tunisie reste la première cliente de l'Algérie en Afrique et dans le monde arabe, même si les relations sont en deçà des potentiels. Les importations réalisées dans le cadre de l'accord avec la Tunisie représentent une valeur de 15.7 Mio USD en 2020, en baisse de 37.5% par rapport à 2019.

En juin 2020 le ministre de l'Économie tunisien a affirmé que le projet d'une zone de libre-échange entre les 2 pays sera bientôt relancé. À la même occasion un contrat d'achat et de vente de gaz naturel a été renouvelé jusqu'en 2027 qui permettra à Sonatrach de consolider sa position de principal fournisseur de la Tunisie.

2.1.4 Négociation d'adhésion à l'OMC

Fin 2018 le ministre du Commerce algérien avait déclaré que « le retard de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC relève d'un choix stratégique ». En effet l'Algérie a décidé de protéger son marché en imposant des mesures pour limiter les importations. Dernière en date : la nouvelle réglementation relative aux codes d'activité des entreprises importatrices de produits pour la revente en l'état qui vise ouvertement à réduire les importations afin de contrer le déficit commercial.

Pour rappel, l'Algérie et la Suisse ont achevé les négociations bilatérales dans le cadre de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC en 2012. L'Algérie reste l'un des rares pays avec un PIB supérieur à 100 Mrd USD à ne pas être membre de l'OMC.

2.2 Perspectives pour la Suisse

La balance commerciale des échanges avec la Suisse est restée défavorable pour l'Algérie en 2020. Au vu de la volonté affichée du gouvernement de réduire encore les importations il est peu probable que les négociations pour une révision de l'Accord de commerce de 1963 puissent reprendre prochainement.

La Suisse reste discriminée face aux pays européens bénéficiant de tarifs douaniers réduits dans le cadre de l'accord d'association.

3 Commerce extérieur

3.1. Evolution et perspectives générales

3.1.1 Commerce des marchandises

Les résultats globaux des échanges extérieurs pour 2020 font ressortir une augmentation du déficit de la balance commerciale qui se creuse avec une valeur 10.6 Mrd USD en 2020 contre 6.1 Mrd USD en 2019. Cette tendance s'explique particulièrement par la baisse drastique des exportations de 33.6% alors que les importations ont enregistré un recul de 18%.

Valeurs en Mrd USD	2019	2020	Evolution (%)
Importations	41.9	34.4	-18
Exportations	35.8	23.8	- 33.6
Balance Commerciale	-6.1	-10.6	
Taux de couverture (%)	85.4	69.2	

En termes de couverture des importations par les exportations les résultats dégagent un taux de 69.2% en 2020 contre 85.4% en 2019.

Le tableau joint en annexe 3 montre que les pays de l'UE dans leur ensemble forment le partenaire commercial principal avec 48.5% des importations et 56.8% des exportations pour 2020. Par rapport à 2019, les importations en provenance de l'UE ont enregistré une baisse de l'ordre de 17.7% passant de 18.6 Mrd à 14.8 Mrd USD. De même les exportations de l'Algérie vers ces pays ont baissé de 34.1%, soit à 13.4 Mrd USD.

A l'intérieur de l'UE, on peut relever que le principal client de l'Algérie est à nouveau (comme en 2018) l'Italie avec 14.5% des ventes à l'étranger. Elle détrône la France, première de cette catégorie en 2019 et désormais en seconde position avec 13.7%, suivie par l'Espagne avec 9.8%. En termes d'importations la France occupe toujours le premier rang au sein de l'UE avec 10.6%, suivie par l'Italie et l'Espagne avec des taux de 7.1% et de 6.2% du total.

Les échanges avec les pays de l'AELE sont également en diminution par rapport à 2019, suivant la même tendance que l'année dernière.

Les pays de l'Asie viennent en 2^e position par zone géographique avec une part de 32.73% des importations de l'Algérie et de 28.7% des exportations vers ces pays. Contrairement à 2019, les exportations réalisées vers ce groupe ont enregistré une diminution non négligeable, passant de 9.2 Mrd à 6.8 Mrd USD. Parallèlement, les importations de l'Algérie en provenance de ces pays ont enregistré une diminution importante de 23.5%, passant de 14.7 Mrd USD à 11.3 Mrd USD. A noter aussi que l'essentiel des échanges commerciaux avec cette région est réalisé avec la Chine, qui reste le premier fournisseur de l'Algérie, malgré une nette baisse des importations depuis ce pays en 2020 (24.5% de baisse, soit de 7.6 Mrd USD à 5.8 Mrd USD). Dans ce groupe, qui inclut l'Asie et l'Océanie, la Chine représente 51.4% des importations et 17.1% des exportations, et l'Inde 6.5% des importations et 9.6% des exportations, ce qui reste plutôt stable en comparaison avec 2019.

Les échanges avec les pays d'Amérique (majoritairement USA, Brésil et Argentine) ont enregistré une baisse de 27.8% par rapport à l'année dernière (de 9.5 Mrd USD à 6.9 Mrd USD). Les exportations sont passées de 3.9 à 1.5 Mrd USD (chute de 60.4%), tandis que les importations en provenance de ce continent ont baissé légèrement, de 5.6 Mrd USD à 5.3 Mrd USD (chute de 5.1%). A noter enfin que les échanges ont considérablement augmenté avec le Brésil en 2020 (+41.5% pour les exportations, +17.6% pour les importations).

La valeur des échanges avec l'Afrique a enregistré une baisse de 13% par rapport à 2019, soit une diminution de 456.3 Mio USD. Les importations de l'Afrique affichent une baisse de 16.2% (de 1.3 Mio à 1.1 Mio USD) et les exportations chutent également de 11.1% (de 2.2 Mio à 1.9 Mio USD). A noter que sur le volume (modeste) des exportations vers l'Afrique, 53% sont destinées à la Tunisie et 24% au Maroc.

3.1.2 Commerce de services

Dans le cadre de la diversification de l'économie le secteur du commerce des services devrait jouer un rôle plus important à l'avenir, même si la tendance est plutôt à la baisse : les chiffres de l'UNCTAD indiquent une baisse de 3.5 Mio USD en 2015 à 3.2 Mio USD en 2020 pour les exportations, ainsi que de 11 Mio USD en 2015 à 8 millions USD en 2020 pour les importations.

La filière des services financiers montre un potentiel important de développement, notamment dans le cadre de la privatisation et la digitalisation. Les 6 banques étatiques contrôlent 90% des fonds en Algérie. 14 banques privées qui se partagent le reste du marché, mais aucune d'entre elles n'est algérienne. Pour sa part la bourse d'Alger ne compte actuellement dans son portefeuille que 6 titres après 21 années d'existence.

Les produits de la finance islamique ont été mis sur le marché en 2020 pour la première fois dans des banques publiques. Le gouvernement compte attirer une grande partie des liquidités disponibles dans le marché parallèle grâce à ce nouvel outil financier. A ce jour, cinq banques et une compagnie d'assurance sont concernées. Le potentiel de croissance reste fort, même si le cadre des affaires doit encore être développé (droit, instruments financiers, etc.).

Un autre potentiel à développer est celui de l'outsourcing des services qui peuvent être délocalisés, tels que les centres d'appel.

3.2 Commerce bilatéral

3.2.1 Commerce de marchandises

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Suisse ont connu en 2017 et 2018 une modeste tendance à la hausse, avant de baisser en 2019, et de diminuer encore légèrement en 2020.

Si les importations en provenance d'Algérie continuent d'augmenter (+31.6% en 2020 par rapport à 2019, pour un total de 67.75 Mio CHF), les exportations depuis la Suisse confirment leur tendance à la baisse (-20.4% en 2020 par rapport à 2019, pour un total de 274.3 Mio CHF).

En 2020, les produits des industries chimiques et pharmaceutiques continuent de représenter, comme les années précédentes, la part du lion des exportations avec 65.3 %, soit l'équivalent de 179.6 Mio CHF, enregistrant une baisse de 17.5% par rapport à 2019. Ils sont suivis par la catégorie machines, appareils, électronique, qui représente 14.6% des exportations totales (40.6 Mio CHF), puis par les produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche qui comptent pour 6.57% du volume total des exportations (18.4 Mio CHF).

Comme mentionné plus haut les nouvelles contraintes liées à l'enregistrement des sous-domaines d'activités des entreprises importatrices sont de mauvaise augure pour les

entreprises suisses qui importent une gamme relativement large de produits en Algérie. Selon les dires de ces entreprises elles devront reconsidérer l'opportunité de leurs différents secteurs d'activité dans le pays.

En termes d'importations, la Suisse a surtout importé, comme en 2019, des hydrocarbures qui représentent 82.1% du volume des importations (55.8 Mio CHF). Ils sont suivi par la catégorie machines, appareils, électronique avec 14.9% du total des importations, puis par les produits des industries chimiques et pharmaceutiques à hauteur de 1.5% du volume global.

3.2.1 Commerce de services

Pas de données disponibles.

4 Investissements directs

4.1 Evolution et perspectives générales

Le stock des investissements directs étrangers (IDE) entrants représentant le total des investissements directs étrangers a atteint 33.1 Mrd USD en 2020 contre 19.5 Mrd en 2010 et 3.4 Mrd à fin 2000⁵. Le stock des IDE sortants est évalué à 2.7 Mrd USD en 2020 contre 2.8 Mrd USD en 2019.

Le flux des IDE entrants a enregistré une baisse en 2020 pour s'établir à 1.1 Mrd USD soit une baisse de 19%. Le flux des IDE sortants a suivi la même tendance, passant de 31 Mio USD en 2019 à 16 Mio en 2020.

La Chine et la Turquie ont beaucoup investi en Algérie, surpassant ainsi la France, qui occupait historiquement la place de premier investisseur dans le pays.

Les mesures protectionnistes, ainsi que la corruption, la bureaucratie, un secteur financier faible et l'insécurité juridique en termes de droits de propriété intellectuelle sont de sérieux obstacles à l'investissement. Le problème **principal** cependant du point de vue des investisseurs est l'**imprévisibilité** à laquelle ils font face à cause des fréquents changements du cadre juridique.

L'Algérie était placée 157^e sur 190 pays dans le rapport Doing Business 2020, publié par la Banque mondiale, au même niveau qu'en 2019. A rappeler que la limitation à 49% de participation d'un investisseur étranger dans une société a été abrogée pour les secteurs « non stratégiques » en début 2020. Afin d'attirer des investisseurs internationaux, l'Algérie a également supprimé en 2020 le droit de préemption aux cessions d'actions détenues par des étrangers et a en outre approuvé une nouvelle loi sur les hydrocarbures, améliorant les conditions fiscales et la flexibilité des contrats.

Considérant non seulement les innombrables formalités administratives auxquelles les entrepreneurs sont exposés, mais également l'image d'insécurité qui demeure depuis la décennie noire des années 1990, même s'il n'a pas eu d'attentat à Alger depuis 2007, l'Algérie peine à convaincre les investisseurs étrangers. Une communication peu efficace ne simplifie pas la perception du potentiel indéniable que l'Algérie recèle.

Pourtant, le coût modeste de la main d'œuvre, le niveau de formation relativement élevé, l'emploi large de la langue française ainsi que le voisinage avec le marché européen sont des avantages non négligeables.

⁵ Source : CNUCED, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

4.2 Investissements bilatéraux

La Suisse et l'Algérie disposent d'un accord de protection des investissements depuis 2004.

Comme les années précédentes, en 2019 les investissements directs suisses se sont regroupés autour de l'agro-alimentaire, la chimie, le pharmaceutique et les infrastructures. Au-delà de ces derniers, d'autres secteurs prioritaires comme les énergies renouvelables et les nouvelles technologies présentent un potentiel d'investissement important pour la Suisse.

Parmi la trentaine d'entreprises suisses qui sont sur le territoire, la plupart sont actives dans les secteurs suivants: pharmaceutique, métallurgie et machines, instruments de précision, emballage, transports, industrie alimentaire, horlogerie, construction et chimie.

Le FMI répertorie 169 Mio USD d'investissements de la Suisse vers l'Algérie fin 2019, contre 159 Mio USD fin 2018.

Le secteur des énergies renouvelables présente de belles opportunités d'investissement au vu de l'intention affichée du gouvernement de renforcer ses capacités dans ce domaine.

Un autre secteur prometteur pour la Suisse est celui de l'agroalimentaire, par exemple avec la filière laitière pour permettre l'autosuffisance et alléger les factures d'importation.

La crise du Covid-19 a souligné le retard tant en ce qui concerne la qualité d'accès à l'internet que le développement de l'e-Gouv. L'Algérie a cependant l'ambition politique de devenir un portail numérique au niveau africain, et offre des perspectives de développement dans la digitalisation et les nouvelles technologies, notamment dans le secteur financier.

Une grande partie des entreprises suisses déjà implantées en Algérie restent concernées par la règle du 49/51, les secteurs stratégiques étant définis comme tels : domaine minier, secteur de l'énergie, industries militaires, transports et industries pharmaceutiques. Toute autre activité de production de biens et services est actuellement possible pour les investisseurs suisses sans obligation d'association avec une partie locale. Cependant, l'investissement requiert de la persévérance et la connaissance des spécificités de l'administration, et il reste très utile de trouver un bon partenaire local.

S'agissant des investissements algériens en Suisse, ils se concentrent essentiellement sur le secteur des hydrocarbures.

5 Promotion de la Suisse (commerce, tourisme, économie)

5.1 Promotion commerciale

La promotion commerciale est principalement assurée par l'ambassade de Suisse en Algérie, dont la mission prioritaire en la matière consiste à renseigner les entreprises des deux pays dans le cadre de leurs projets. L'ambassade contribue dans ce sens, en collaboration également avec Switzerland Global Entreprise (S-GE), à rechercher des partenaires potentiels en Suisse.

Un Club d'affaires algéro-suisse a été créé en avril 2018. Composé de chefs d'entreprises suisses sur place, ce club a démontré son importance et son évolution en Chambre de commerce algéro-suisse est en cours, la demande ayant été déposée auprès des autorités algériennes au printemps 2021. L'ambassadeur de Suisse est membre ex-officio du comité et sera membre observateur de la nouvelle Chambre de commerce une fois sa constitution confirmée.

Imaginée en 2019 lors d'une visite de S-GE à Alger, la table ronde sur l'Algérie à Zürich doit malheureusement encore être reportée au début de l'année 2022, en raison toujours de la

pandémie et des difficiles conditions de voyage. Il est prévu que cette table ronde se focalise sur deux thématiques principales, à savoir l'agroalimentaire et les nouvelles technologies.

Enfin, s'il existe un accord bilatéral sur la promotion des investissements ainsi qu'une convention contre la double imposition, il n'existe pas d'accord de libre-échange entre les deux pays à l'heure actuelle. Ce thème avait déjà été abordé lors de la visite de Mme la conseillère fédérale Doris Leuthard en 2008.

En avril 2016 une délégation du SECO s'est rendue à Alger pour des rencontres afin de faire progresser ce dossier, cependant l'Algérie est restée réticente à réduire voire supprimer ses barrières douanières.

M. le conseiller fédéral Ignazio Cassis a rappelé lors de sa visite au printemps 2021 l'importance pour les relations économiques bilatérales de l'actualisation de l'accord de 1963.

5.2 Intérêt de la part de l'Algérie pour la Suisse

Education

Peu nombreux sont les étudiants en mesure de financer une formation en Suisse sans bénéficier d'une aide, dont celle de la Commission Fédérale des Bourses. Le « Middle East Mediterrean Summit » qui vise à développer de nouvelles approches, des méthodes différentes, ainsi que de nouveaux projets pour dépasser les frontières physiques et culturelles entre les communautés de toutes les rives de la Méditerranée et du Moyen-Orient. organisé par l'Université de Lugano, accueille ainsi régulièrement des jeunes Algériens, futurs leaders et « change makers ». L'ambassade propose des candidats à l'université de Lugano. En 2019, 6 jeunes algériens ont ainsi fréquenté ce séminaire d'été. L'édition 2020 a uniquement eu lieu en ligne, en raison de la pandémie, et l'ambassade n'a donc pas eu l'occasion d'étudier des candidatures.

Tourisme

Le nombre d'algériens qui se rendent en Suisse pour des raisons de vacances, souvent en combinaison avec des visites familiales, est en augmentation. Il n'existe pas de statistiques sur le nombre de nuitées effectuées : les Algériens sont englobés sous rubrique « Autres, Afrique du Nord » par l'Office Fédéral de la Statistique. Les chiffres démontrent que comme pour les autres nationalités, le nombre de nuitées a chuté environ de moitié en 2020 (en comparaison avec 2019).

En septembre 2020, une rencontre a eu lieu entre l'ambassade et le Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial. Cela a été l'occasion d'aborder le cadre juridique de coopération en matière de tourisme, d'artisanat et du travail familial, et du renforcement de la formation (notamment les stages pratiques à travers la formation des formateurs en hôtellerie et catering).

Investissements

Selon les informations en possession de l'ambassade, les entreprises algériennes présentes en Suisse sont actives dans les secteurs suivants: banque, hydrocarbures, transports aériens et agro-alimentaire. Le nombre d'entreprises algériennes en Suisse est limité : l'ambassade a connaissance de quatre entreprises.

Place financière suisse

La convention entre la Suisse et l'Algérie en vue d'éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et la fortune est entrée en vigueur en février 2009. Les dispositions sont applicables depuis janvier 2010 et suivent en grande partie le modèle de l'OCDE ainsi que la pratique conventionnelle suisse. Seule une minorité d'Algériens utilise les services financiers suisses. A noter néanmoins l'existence de la Banque Algérienne du Commerce extérieur, basée à Zürich, qui se veut « passerelle financière » avec l'Algérie. Elle est spécialisée dans les opérations de financement du commerce extérieur entre les pays européens et l'Algérie.

Annexes

ANNEXE 1

Structure de l'économie⁶

	2015	2020
Répartition du PIB (%)		
Secteur primaire	11.6	14.2
Secteur manufacturier	35.7	34.2
Services	52.7	51.6
- dont services publics	<i>Non disponible</i>	<i>Non disponible</i>

	2014	2019
Répartition de l'emploi (%)		
Secteur primaire	9.5	9.6
Secteur manufacturier	29.1	29.7
Services	61.4	60.9
- dont services publics (administration publique)	<i>Non disponible</i>	16.1

⁶ Source: Répartition du PIB : base de données Banque Mondiale / Répartition de l'emploi : Office National des Statistiques (données 2020 non disponibles)

Principales données économiques⁷

	2018	2019	2020	2021 (e)	2022 (e)	CH 2019
PIB croissance (%)	1.4	0.7	-5.2	2.9	2.7	0.9
PIB (USD Mrd)*	173.8	171.07	144.29	151.46	150.14	749
PIB par habitant (USD)*	4	3	3	3	3	89
Taux d'inflation (%)	4.3	2.0	2.4	4.9	6	0.4
Taux de chômage (%)	11.7	11.4	14.2	14.5	14.9	2.3
Solde budgétaire (% du PIB)	-4.5	-5.1	-15.0	-10.1		0.9
Balance des transactions courantes (Mrd USD)	-16.71	-17.15	-15.13	-11,69	-13.08	37.3
Balance des transactions courantes (% du PIB)	-9.6	-9.6	-10.5	-7.7	- 8.7	12.2

[] = projections

⁷ Source: FMI : World Economic Outlook, avril 2021

Partenaires commerciaux **année 2020⁸**
 (Valeurs en Mio d'USD)

Rang	Pays	Exportations par le pays de résidence (USD millions)	Part (%)	Var. (%)
1	Italie	3'444.18	14.47	-25.48
2	France	3'287.06	13.69	-35.55
3	Espagne	2'341.37	9.84	-41.4
4	Turquie	2'121.44	8.91	-5.59
5	Chine	1'164.82	4.89	-28.97
6	Tunisie	1'032.74	4.34	-23.55
7	Pays-Bas	1'025.93	4.31	-31.8
8	Grèce	821.34	3.45	173.55
9	Malaisie	778.66	3.27	1043.59
10	Brésil	726.98	3.05	-41.49
X	Suisse	74.03 (CHF 67.75)	0.31	31.8
X	UE	13'394.66	56.52	-20.21
	Total	23'796.6	100%	-33.57

Rang	Pays	Importations par le pays de résidence (USD millions)	Part (%)	Var. (%)
1	Chine	5'782.35	16.81	-24.46
2	France	3'646.3	10.6	-14.77
3	Italie	2'424.79	7.06	-28.89
4	Allemagne	2'228.59	6.48	-21.34
5	Espagne	2'139.2	6.22	-26.98
6	Turquie	1'478.43	4.3	-30.95
7	Etats-Unis	1'400.98	4.07	-1.25
8	Argentine	1'384.04	4.02	-23.64
9	Brésil	1'336.36	3.89	17.62
10	Russie	857.99	2.49	45.98
X	Suisse	299 (CHF 274.3)	0.87	-20.4
X	UE	14'812.64	43.07	-20.21
	Total	34'391.74	100%	-17.99

⁸ Source: Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie – Ministère des Finances, Direction Générale des Douanes 2021. Pour la Suisse : Swiss-Impex.

Échanges extérieurs de l'Algérie par zones géographiques, période: 2019-20⁹
Importations :

Zone Géographique		Année 2018		Année 2020		Evolution (%)
		Valeur (Mio USD)	Structure (%)	Valeur (Mio USD)	Structure (%)	
Afrique		1 339.57	3.19	1'124.39	3.27	-16.06
Dont :	Égypte	584.28	43.62	559.55	49.76	-4.23
	Tunisie	331.82	24.77	228.20	20.30	-31.23
Amérique		5'635.35	13.44	6'348.33	15.55	-5.09
Dont :	Etas Unis d'Amérique	1'418.66	25.17	1'400.95	26.19	-1.25
	Argentine	1'812.59	32.16	1'384.04	25.88	-23.60
	Brésil	1'136.21	20.16	1'336.36	24.99	17.62
Asie		14'712.47	35.08	11'266.27	32.73	-23.60
Dont :	Chine	7'654.26	52.03	5'782.35	51.37	-24.46
	Turquie	2'141.10	14.55	1'478.43	13.14	-30.95
	Inde	968.70	6.58	731.88	6.50	-24.45
	Arabie Saoudite	625.41	4.25	552.57	4.91	-11.65
Europe		20'246.74	48.28	16'663.65	48.46	-17.70
Dont :	Union Européenne	18'563.75	91.69	14'812.64	88.89	-20.21
Total Général		46'330,21	100%	34'391.64		-17.99

Exportations :

Zone Géographique		Année 2019		Année 2020		Evolution (%)
		Valeur	Structure (%)	Valeur	Structure (%)	
Afrique		2'169.65	4.06	1'928.67	8.10	-11.11
Dont :	Tunisie	1'350.82	5.17	1'032.74	53.55	-23.55
	Maroc	437.30	3.22	450.57	23.88	5.32
	Egypte	216.61	1.04	186.04	9.75	-13.19
Amérique		3'894.09	10.84	1'537.39	6.46	-60.42
Dont :	Brésil	1'242.58	31.99	726.98	47.29	-41.49
	Etas Unis d'Amérique	2'193.67	56.48	421.62	27.42	-80.78
Asie- Océanie		9'217.32	26.73	4'822.94	28.67	-25.98
Dont :	Turquie	2'246.97	24.38	2'121.44	31.09	-5.59
	Chine	1'639.95	17.79	1'164.85	17.07	-28.97
	Malaisie	68.09	0.74	778.66	11.41	1'043.59
	Inde	1'520.30	16.49	656.42	9.62	-56.82
Europe		20'484.66	57.18	13'607.70	56.76	-34.06
Dont :	Union Européenne	20'428.90	99.73	13'394.66	99.16	-34.43
Total Général		36'823.63	100.00	23'796.60	100.00	-33.57

⁹ Source: Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie – Ministère des Finances, Direction Générale des Douanes (2021)

Echanges commerciaux Suisse - Algérie¹⁰

	Exportations (Mio. CHF)	Variation (%)	Importations (Mio. CHF)	Variation (%)	Solde (Mio. CHF)	Volume (Mio. CHF)
1990	132.6	--	22.3	--	110.3	154.8
2000	129.1	--	282.3	--	-153.2	411.3
2005	148.5	--	202.9	--	-54.3	351.4
2010	498.8	--	203.3	--	295.5	702.1
2011	465.7	-6.6	575.7	+183.1	-110.0	1'041.3
2012	396.7	-14.8	174.1	-69.8	222.6	570.7
2013	422.8	6.6	479.0	175.2	-56.2	901.9
2014	485.5	14.8	190.3	-60.3	295.1	675.8
2015	361.5	-25.5	3.4	-98.2	358.1	364.9
2016	331.4	-8.3	2.8	-18.1	328.6	334.2
2017	355.9	7.4	7.0	151.8	348.8	362.9
2018	403.7	13.4	39.2	455.7	364.5	442.8
2019	344.5	-14.7	51.5	31.5	293.0	396.0
2020 (Total 1)*	274 (274)	-20.4 (-20.4)	68 (68)	31.6 (31.8)	207 (207)	342 (342)
2021 (I-V)	69.2	-47.8	4.2	-79.7	65	73.4

Exportations	2018 (% du total)	2019 (% du total)	2020 (% du total)
Produits pharmaceutiques	51.9	52.9	55.6
Machines	30.6	24.5	19.4
Produits agricoles	4.6	5.9	6.7
Produits chimiques anorganiques	3.5	3.7	3.7

Importations	2018 (% du total)	2019 (% du total)	2020 (% du total)
Combustibles minéraux	39.0	81.5	82.3
Machines	52.1	9.4	14.3
Produits chimiques anorganiques	6.5	7.8	2.0
Produits agricoles	1.8	0.9	0.6

¹⁰ Source : chiffres SECO

Principaux investisseurs

année : 2019¹¹

Rang	Pays	Investissements directs (USD, stock)	Part (%)	Variation (% 2018)
1	Etats-Unis	5'609	27.04	9.66
2	France	2'215	10.68	6.8
3	Italie	2'143	10.33	-0.28
4	Espagne	1'458	7.03	0.97
5	Royaume-Uni	1'377	6.64	8.51
6	Allemagne	800	3.86	2.3
7	Egypte	628	3.03	-0.16
8	Chine	599	2.89	2.22
9	Emirats Arabes Unis	516	2.49	20.56
10	Jordanie	480	2.31	3.9
X	Suisse	169	0.81	6.29
	Total	20'743	100%	6.35

¹¹ Source : FMI